

La dignité humaine, définie comme une « valeur éminente, excellente qui doit commander le respect »¹, constitue une valeur traditionnelle et universelle. Garantie du droit à la vie et à l'intégrité de la personne et intervenant à l'encontre de tout traitement inhumain et dégradant, elle est susceptible de se décliner dans de multiples domaines du droit de la santé².

Cette notion présente l'intérêt à la fois de pouvoir être appréhendée comme un principe classique protecteur de la personne et de pouvoir évoluer en considération des nouveaux besoins sociétaux, ce qui lui confère une certaine modernité. Elle est aussi et surtout un concept clé appréhendé différemment par les civilisations en fonction des évolutions historiques, culturelles, juridiques, philosophiques et éthiques.

Le colloque France-Chine portant sur « La dignité humaine en santé » donnera l'opportunité d'échanger et de réfléchir sur l'appréhension et l'évolution de la notion de dignité. Cette réflexion collective et partagée sera d'autant plus pertinente et intéressante que la Chine envisage d'intégrer ce principe fondamental dans le Code civil en cours de préparation. Est aussi posée en France la question d'insérer ce principe dans la Constitution française.

- Table ronde n°1 – La dignité humaine en santé d'un point de vue international et de l'Union européenne
- Table ronde n°2 – Le concept de dignité humaine en santé en France et en Chine
- Table ronde n°3 - Quelle dignité ou quelles dignité(s) humaine(s) en santé ? Approches pratiques
- Table ronde n°4 – Vers un nouveau concept de dignité humaine?

¹ Dictionnaire Académie Française : <http://atilf.atilf.fr/dendien/scripts/generic/cherche.exe?15;s=16718055>

² Article 16-1 du Code civil. Article L.1110-2 du Code de la santé publique: « La personne malade a droit au respect de sa dignité ».

Organisation

Bénédicte BEVIÈRE-BOYER, Maître de conférences – HDR en droit privé, Université de Paris 8 – Paris Lumières, Laboratoire de droit médical et de droit de la santé EA 1581.

Comité scientifique

Présidents d'honneur : **SHI Jiayou**, Professeur à l'Université du Peuple de Chine (Renmin), Pékin, Chine et **Mr PISANI**, Président honoraire de la Chambre des notaires.

Conseil scientifique: **Dr CHEN Xin**, Ordre des médecins, Doctorant Recherche en éthique médicale.

Membres : **Dominique BERTRAND**, Président de la Commission Nationale de la Santé Publique, Conseiller médical auprès de la Directrice Générale du Centre National de Gestion; **Nadia BELRHOMARI**, Docteur en droit-HDR, Enseignant-Chercheur, Membre du Laboratoire Sources du droit, Institutions et Europe (SDIE), Université Paris Est Laboratoire de droit médical et de droit de la santé EA 1581, Université de Paris 8 - Paris Lumières ; **Christian BYK**, Représentant de la France au Comité intergouvernemental de bioéthique de l'UNESCO et Magistrat; **Joël COLLOC** Professeur informatique et médecin spécialiste en médecine légale, Le Havre/IDEES (Cirtai), CNRS, UMR 6266 ; **Hélène GAUMONT-PRAT**, Professeur de droit privé, Université de Paris 8 et ancien membre du Comité consultatif national d'éthique; **Béatrice PARANCE**, Professeur de droit privé, Université de Paris 8; **Philippe PEDROT**, Professeur de droit privé, Université de Toulon.

Partenaires - Sponsors

Université de Paris 8 – Laboratoire de droit médical et droit de la santé (EA 1581), Chambre des Notaires de Paris, Université de Paris 8 – Formation permanente

Soutiens

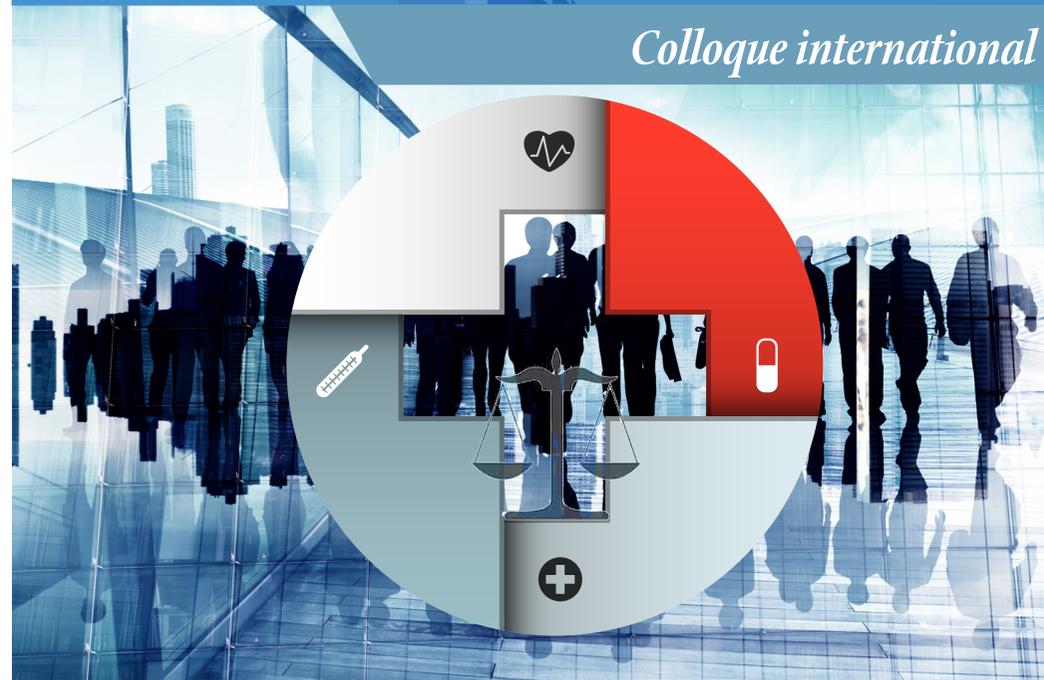
Association Médicale Mondiale, Conseil National de l'Ordre des Médecins, Les Etudes Hospitalières, L'Association des Scientifiques et des Ingénieurs Chinois en France (ASICEF)

UNIVERSITÉ
PARIS8
VINCENNES-SAINT-DENIS



EA 1581 - LABORATOIRE DE DROIT MÉDICAL ET DE LA SANTÉ
CHAMBRE DES
NOTAIRES
DE PARIS
UNIVERSITÉ
PARIS8
UFR DROIT
EA 1581
Laboratoire de droit médical
et de droit de la santé

Colloque international



Vendredi 26 juin 2015 - 9h00 à 18h00

ORGANISATION

Bénédicte BEVIÈRE-BOYER, Maître de conférences – HDR en droit privé, Université Paris 8
Laboratoire de droit médical et de droit de la santé EA 1581

*La dignité humaine
en droit de la santé*

FRANCE-CHINE

CHAMBRE DES NOTAIRES DE PARIS
12 avenue Victoria, 75001 Paris
Place du Châtelet



Programme

09h00 Allocutions d'ouverture

- ♦ **BÉNÉDICTE BEVIÈRE-BOYER**, *Maître de conférences-HDR à l'Université de Paris 8, Membre du laboratoire Droit médical et droit de la santé (EA1581)*
- ♦ **SHI JIAYOU**, *Professeur à l'Université du Peuple de Chine (Renmin), Pékin, Chine*
- ♦ **CATHERINE CARELY**, *Présidente de la Chambre des notaires de Paris*

09h30 TABLE RONDE N°1

LA DIGNITÉ HUMAINE EN SANTÉ D'UN POINT DE VUE INTERNATIONAL ET DE L'UNION EUROPÉENNE

- ♦ **PRÉSIDENT DE SÉANCE: DR CHEN MING**, *Représentant de Monsieur l'Ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de la République populaire de Chine en République française, Ministre Conseiller pour la Science et la Technologie auprès de l'Ambassade de Chine en France*

09h45 Droit international de la bioéthique et dignité humaine

- ♦ **GÉRARD TEBOUL**, *Professeur de droit public, Université Paris Est*

10h00 La dignité humaine et la vulnérabilité en santé sous l'angle de la Déclaration d'Helsinki

- ♦ **XAVIER DEAU**, *Président de l'Association Médicale Mondiale, Conseil National – Délégué Général aux Affaires européennes et internationales, Ordre National des médecins*

10h15 La dignité humaine sous l'angle du droit de l'Union européenne

- ♦ **PIERRE DE MONTALIVET**, *Professeur de droit public, Université Paris Est Créteil*

10h30 Débats et pause

11h00 TABLE RONDE N°2

LE CONCEPT DE DIGNITÉ HUMAINE EN SANTÉ EN FRANCE ET EN CHINE

- ♦ **PRÉSIDENT DE SÉANCE : CLAUDE GRELLIER**, *Conseiller à la seconde Chambre civile de la Cour de cassation, Professeur associé UFR Droit Université Paris 8*

11h15 La dignité humaine dans la pensée traditionnelle chinoise

- ♦ **JING XIN**, *Docteur en histoire du droit et des institutions, Université de Perpignan Via Domotia*

11h30 La dignité humaine, un concept universel ?

- ♦ **CHRISTIAN PISANI**, *Président honoraire de la Chambre des notaires de Paris*

11h45 La dignité humaine, un concept spécifique en droit de la santé ?

- ♦ **NADIA BELRHOMARI**, *Docteur en droit – HDR, Chercheur associée au laboratoire de droit médical et droit de la santé*

12h00 La dignité humaine sous le regard du philosophe

- ♦ **STAMATIOS TZITZIS**, *Directeur de recherche au CNRS, membre permanent de l'Institut d'histoire du Droit – UMR 7184, Université Panthéon-Assas – CNRS – Archives nationales*

12h15 Débats

12h30 Cocktail déjeunatoire offert par la Chambre des notaires de Paris

14h00 TABLE RONDE N°3

QUELLE DIGNITÉ OU QUELLE(S) DIGNITÉ(S) HUMAINES EN SANTÉ ?

- ♦ **APPROCHES PRATIQUES. LI HAO**, *Directeur de recherche au CNRS, Laboratoire de recherche en informatique (UMR 8623), Président de l'Association des scientifiques et ingénieurs chinois en France (ASICEF)*

14h15 La dignité humaine à l'origine de la vie (GPA, PMA) et aux confins de la vie (Prélèvement d'organes et fin de vie)

- ♦ **PASCAL CHASSAING**, *Premier Vice-Président de la Chambre des notaires de Paris*

14h30 L'approche pratique de la dignité humaine en Chine

- ♦ **JIANG YING**, *Vice-professeur à l'Université des sciences politiques et du Droit de l'Est de Chine (Shanghai)*

14h45 L'approche pratique médicale de la dignité humaine en France

- ♦ **HERVÉ CHNEIWEISS**, *Président du Comité d'éthique de l'INSERM, Directeur de recherche au CNRS, UMR 8246, Neurobiologiste et neurologue*

15h00 La dignité humaine et la sécurité alimentaire: réflexions fondamentales

- ♦ **HSU YAO MING**, *professeur à l'Université politique de Taiwan (Taipei)*

15h15 Débats et pause

16h00 TABLE RONDE N°4

VERS UN NOUVEAU CONCEPT DE DIGNITÉ HUMAINE ?

- ♦ **PRÉSIDENT DE SÉANCE: JEAN DEBEAUPUIS**, *Directeur Général, DGOS, Ministre des Affaires Sociales, de la santé et des droits de la femme*

16h15 Les perspectives d'évolution du concept de dignité humaine en Chine au regard du projet de Code civil

- ♦ **SHI JIAYOU**, *Professeur à l'Université du Peuple de Chine (Renmin), Pékin, Chine*

16h30 La dignité humaine sous une perspective constitutionnelle en France

- ♦ **BERTRAND PAUVERT**, *Maître de conférences-HDR en droit public, Université de Haute Alsace, Mulhouse*

16h45 La dignité humaine sous une perspective constitutionnelle en Chine

- ♦ **WANG WEI**, *professeur à l'Université des Sciences politiques et du Droit de Chine*

17h00 Débats

17h15 Rapport de synthèse chinois

- ♦ **ZHANG LI**, *professeur à l'Université des sciences politiques et du Droit de Chine (Beijing)*

17h30 Rapport de synthèse français

- ♦ **RENAUD BUEB**, *Maître de conférences en histoire de droit, Université de Franche-Comté*

17h45 Fin de la journée

NB

L'accès des participants est subordonné à la présentation d'une pièce d'identité et d'une invitation contrôlées par les organisateurs, puis au passage par des portiques de détection.